RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 24 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle Théophile Dobelle, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260924_10
↳ Convention pour l'enfouissement des équipements de communications électroniques avec Orange - Rue Charles Gounod - Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

Date de la convocation
▪ 18 septembre 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents
M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Maxime SENECAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Mme Sandrine BARDEAUX, MM. Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration
M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à Mme Cécile DUQUESNE
Mme Sylvie BAILLARD a donné pouvoir à M. Jean-Michel SAMUEL *(à compter de 19 h 43)*
Mme Marie-Simone POUBLON a donné pouvoir à M. Bertrand ARBLAY.

Absent excusé sans procuration
M. Mehdi GHEZAL.

A été nommé secrétaire de séance
M. Guy BOUTLEUX

SERVICES TECHNIQUES

CONVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AVEC ORANGE RUE CHARLES GOUNOD AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER

Dans le cadre des travaux de rénovation des voiries **rue Charles Gounod**, les réseaux aériens vont être enfouis dont les réseaux Orange.

En application de la convention d'accord cadre, pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur appuis communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité, portant attribution à Orange de la propriété des installations souterraines de communications électroniques, signée entre la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais, l'Association des Maires de France et Orange en date du 22 juin 2017, concernant le territoire de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

Cette convention particulière **CNV-PWN-PG54-26-181957** a pour objet la mise en œuvre de la convention cadre pour les travaux de dissimulation des équipements de communications électroniques rue Charles Gounod à Wimereux.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la convention particulière **CNV-PWN-PG54-26-181957** concernant la dissimulation des réseaux Orange de la rue Charles Gounod.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention concernant la dissimulation des réseaux Orange de la rue Charles Gounod.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint au Maire,
Guy BOUTLEUX.

Le Président de séance,

Signé électroniquement par :
Jean-Luc DUBAËLE
Date de signature : 28/09/2026
Qualité : Maire de la ville de WIMEREUX